

**POINT XX – Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage – Égouttage Cité Royer –
Établissement d'un devis par IPALLE dans le cadre des relations « in house »**

À la suite de plusieurs signalements de problèmes d'évacuation des eaux usées à la Cité Émile Royer à Bernissart, une inspection télévisuelle et un curage ont été réalisés à la demande du Collège.

Le rapport d'inspection indique que l'état général du réseau est « très mauvais » et qu'il présente des fissures et ruptures causant une perte d'étanchéité et un risque d'effondrement à court ou moyen termes, sur 7 tronçons.

Il avait été envisagé dans un premier temps d'inscrire ces travaux dans le futur Plan d'Investissement Communal. Cependant les modalités et les délais du futur PIC ne sont toujours pas connus et deux des tronçons du réseau, d'une longueur d'environ 44 mètres chacun et situés face aux n°25 à 30 et 31 à 36, présentent déjà des effondrements.

Le montant des travaux est estimé à 200.000,00 € pour ces deux tronçons.

La commune de Bernissart souhaitant sécuriser le site dans les meilleurs délais, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pourrait être confiée à IPALLE dans le cadre des relations "In house".

Il convient de demander à IPALLE un devis pour cette mission.